



Certificat d'Accréditation

N° : 2-015 Rév 02

ALGERAC, reconnu par le décret n° 05-466 du 06 décembre 2005, est signataire de l'accord multilatéral de l'EA pour l'accréditation, pour les activités objet du présent certificat, atteste que :

VERITAL EPE/SPA

Adresse : Lotissement PONS n° 38, Kouba-Alger

est accrédité selon la norme ISO/CEI 17020:2012 (en tant qu'organisme de type A) et les règles d'application d'ALGERAC pour les activités d'inspection suivantes :

- ✓ Agréage des produits ;
- ✓ Inspection dans les ouvrages et installations industrielles ;
- ✓ Contrôle et vérification des conteneurs ;
- ✓ Produits et Composants Industriels (Contrôle Non Destructif).

Les sites concernés, couverts par l'accréditation sont :

- Alger et Annaba.

Les activités couvertes sous accréditation sont décrites dans l'annexe technique qui fait partie intégrante du présent certificat.

Durant la validité du présent certificat, l'organisme s'engage à respecter les exigences de l'accréditation.

Date de prise d'effet : 27/09/2023

Date de fin de validité : 31/05/2026

Le Directeur Général

Noureddine BOUDISSA

Date d'octroi de l'accréditation initiale : 31/05/2015